



**LE GOUVERNEMENT DOIT RESPECTER
LES ENGAGEMENTS
DE LA MANDATURE PRECEDENTE !**

COMMUNIQUE DU SECRETAIRE GENERAL DE L'UNSA ALIMENTATION, AGRICULTURE, FORETS

Dans le cadre du groupe de travail du 28 juin 2017, consacré au bilan des mesures catégorielles 2017, le Chef du SRH nous a fait savoir, que les montants prévus dans le budget 2017 ne peuvent être communiqués tant que les arbitrages de Bercy ne sont pas rendus.

Quelles que soient les annonces sur le budget 2017, l'UNSA a rappelé avec fermeté que la hausse, liée au PPCR (rénovation des grilles, accord signé par l'UNSA) ne doit pas se faire au détriment des autres mesures catégorielles (plans de requalification de C en B, RIFSEEP...).

Ce serait un très mauvais signe envoyé aux agents qui ont été mis à rude épreuve dans la conduite des différents chantiers.

De même, l'UNSA exige la poursuite des plans de requalification et le maintien, voire l'augmentation des taux pro/pro pour la période 2018/2020.

Actuellement les organisations syndicales n'ont aucune visibilité sur le budget définitif.

L'UNSA ne manquera pas d'intervenir lors du CTM du 6 juillet prochain, présidé par Stéphane Travert, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP
☎ 01.49.55.55.31 ou 47.36 📠 01.49.55.83.29
unsa-agrifor.syndicats@agriculture.gouv.fr
<http://agrifor.unsa.org/>

